

2016-2017



RAPPORT D'ACTIVITÉS

DE MME MATHILDE VANDORPE
DÉPUTÉE CDH
AU PARLEMENT
DE WALLONIE



TABLE DES MATIÈRES

1. AVANT-PROPOS	3
2. PRÉSENTATION DE LA DÉPUTÉE	4
3. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES	5
3.1. Parlement de Wallonie	5
• Propositions de résolution	
• Questions orales	
• Questions d'actualité	
• Questions écrites	
3.2. Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles	8
• Propositions de décret, Propositions de décret spécial	
• Propositions de résolution	
• Interpellations	
• Questions orales	
• Questions d'actualité	
• Questions écrites	
4. PRÉSENTATION DES AUTRES ACTIVITÉS	12
4.1. Mandats publics	12
• Conseillère communale et Echevine empêchée	
• Administratrice de l'Intercommunale IPALLE (gestion des déchets) et Présidente du Comité de secteur (PME)	
• Représentante communale au sein de l'Agence Locale pour l'Emploi	
• Membre du comité subrégional de l'ONE	
• Administratrice de l'asbl Gestion Centre Ville	
• Présidente de l'asbl ELEA	
• Administratrice à la Prairie	
• Administratrice à la Maison de Jeunes La Frégate	
• Présidente de l'asbl Crèche Saint Achaire	
• Présidente du Foyer Tibériade	
4.2. Parti	13
• Présidente du Groupe de travail "Familles" au sein du cdH	
• Visites de terrain	
• Visites ministérielles	
4.3. Associations diverses	15
• Travail de terrain dans le cadre du Parlement des Enfants	

1. AVANT-PROPOS

Trois années maintenant que je représente ma région et ses intérêts au Parlement de Wallonie et à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Interpellée quotidiennement par nos citoyens ou par des faits de presse, je relaie leurs préoccupations via des interpellations, questions orales ou écrites. Au-delà de ce premier volet, nous travaillons aussi en permanence sur des dossiers de fond touchant aux compétences régionales et communautaires en apportant des propositions sur les bancs des parlements.

Effective en commission Emploi et Formation, il est de mon devoir d'intervenir sur les défaillances ou manquements liés à ce thème. Ainsi, j'ai pu débloquer certaines situations compliquées comme celle de jeunes demandeurs d'emploi inscrits à une formation d'infirmier mais encore de demander des comptes au Ministre compétent sur des difficultés concernant les aides à l'emploi par exemple. Ainsi, j'ai interrogé les Ministres de l'emploi et la formation (46 % des mes interventions), de l'Action Sociale et la Santé (14 %), des Travaux publics et la Sécurité (12 %), des Pouvoirs locaux (14 %) et de l'Environnement, de l'Economie et l'Innovation et de la Fonction publique (10 %). Désignée membre suppléante pour la Commission Publifin, nous avons, avec mes collègues parlementaires, fait la lumière en pointant de nombreux dysfonctionnements dans un rapport remis au Parlement.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, étant professeur de formation, ma motivation était double lorsqu'on m'a nommée membre effective de la commission Education. Mon expérience, forte de dix années dans l'enseignement, me permet d'apporter un vécu et une réalité de terrain dans certains dossiers. Cette année, j'ai pu accentuer mon travail sur l'aide aux enfants présentant des besoins spécifiques et sur le soutien au handisport. Durant l'année écoulée, j'ai interrogé la Ministre de l'Education (69 % de mes interventions) et le Ministre des Sports (30 %).

Au delà de ma réactivité en commissions pour lesquelles je suis membre effective au sein des Parlements, je ne manque pas d'interroger les ministres sur des sujets d'actualité, propres à ma commune et à la Wallonie picarde et à son bien-être qui posent question.

Un groupe de travail dédié à la famille pour lequel j'ai été désignée présidente a été constitué au sein de mon parti début 2016. Toute l'année, nous effectuons une veille politique sur les sujets liés à la famille. Avec un groupe d'experts, nous travaillons et présentons sur des propositions en concertation avec des acteurs de terrain que nous rencontrons régulièrement.

Ce bilan parlementaire vous apportera, je l'espère, plus d'éclaircissements sur notre fonction et la tâche qui nous incombe. La transparence est pour moi la clé permettant de résorber le fossé entre le politique et le Citoyen déjà trop grand à mon goût.

Bonne lecture!



2. PRÉSENTATION DE LA DÉPUTÉE

- **Parti**: cdH
- **Arrondissement**: Tournai-Ath-Mouscron
- **Adresse**: Rue Saint Pierre, 4 - boîte 6 - 7700 Mouscron
- **GSM**: 0475/806.105
- **Mail**: hello@mathildevanderpe.be



- **Députée wallonne:**

- > Membre effective:

- Commission emploi et formation,
- Commission spéciale relative au renouveau démocratique,
- Comité Mémoire et Démocratie

- > Membre suppléante:

- Commission économie et innovation,
- Commission agriculture et tourisme,
- Commission PUBLIFIN

- **Députée à la Fédération Wallonie-Bruxelles**

- > Membre effective:

- Commission Education

- > Membre suppléante:

- Commission Aide à la Jeunesse, des Maisons de Justice, des Sports et de la Promotion de Bruxelles

3. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES

3.1. PARLEMENT DE WALLONIE

PROPOSITIONS DE RÉOLUTION

LUTTE CONTRE LA PRÉSENCE DE CANETTES PARMİ LES DÉCHETS SAUVAGES

La proposition de résolution a pour objet de lutter contre les déchets sauvages qui jonchent le bord des routes.

On retrouve dans cette masse de déchets énormément de canettes. Il convient de s'y attaquer par un ensemble de mesures et d'associer toutes les parties prenantes. C'est ainsi que le Plan d'actions mis en œuvre en exécution de l'accord conclu entre le Ministre en charge de l'Environnement, la Fédération de l'industrie alimentaire de travailler sur les déchets et dépôts sauvages.

Nous demandons au Gouvernement wallon de réclamer une évaluation intermédiaire, par un organisme indépendant, du Plan d'actions de Fost Plus et ce, avant le 30 mars 2018. Il est également essentiel de mettre en œuvre le plus rapidement possible des projets pilotes d'apport volontaire des canettes en s'inspirant notamment des expériences menées à l'étranger avec le Gouvernement wallon afin d'organiser la généralisation d'un système de consignation des canettes.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES FAMILLES MONOPARENTALES

Les familles monoparentales sont de plus en plus nombreuses. Elles sont souvent dans une situation d'isolement social et même familial, et de ce fait, les parents risquent plus rapidement l'épuisement physique et psychique, avec des conséquences importantes pour les enfants dont ils ont la responsabilité.

La présente proposition de résolution invite le Gouvernement wallon à soutenir des initiatives associatives de création de plates-formes "peer-to-peer" (ou de "poste-à-poste") de "mono-parents", à lancer rapidement un appel à projets à destination de la société civile visant à mettre en place des outils numériques de mise en réseau de parents isolés, à intégrer le soutien aux familles monoparentales dans le développement et le lancement de projets liés à l'innovation numérique, à regrouper et à promouvoir ces initiatives sur une plateforme numérique commune.

QUESTIONS ORALES

EMPLOI ET FORMATION

- Les dossiers "Airbag" introduits avant la réforme du dispositif (CESW) relatifs au projet de réforme du dispositif "Airbag"
- Les critiques fondamentales du Conseil économique et social de Wallonie
- Les difficultés d'insertion liées au "savoir-être" des candidats wallons à l'emploi
- Les leçons à tirer d'une étude du FOREm sur la mobilité des travailleurs
- Le développement des emplois de proximité à l'échelon local
- Le désappointement de demandeurs d'emploi inscrits à une formation d'infirmier hospitalier
- La campagne controversée du FOREm
- L'opportunité d'appliquer à l'IFAPME une réduction du temps de travail à la lumière d'une expérience-pilote à Göteborg (Suède)
- Les tâches admissibles pour un travailleur "article 60"
- Les mesures de reconversion destinées aux travailleurs menacés par la fermeture de Caterpillar
- L'évaluation du contrat de gestion 2011-2016 du FOREm
- La validation des compétences des travailleurs de Caterpillar sur le site carolo
- La nécessité d'une enquête interne psycho-sociale auprès des agents du FOREm
- La reconversion des travailleurs du site de Caterpillar
- Le volet "emploi et formation" du Plan Wallonie Commerce
- La réforme du Plan Airbag
- Les retards de versement des frais administratifs par le FOREm aux agences locales pour l'emploi
- La contribution du FOREm à l'opération de temporisation des certificats verts excédentaires
- La réforme des articles 60 et 61 de la loi organique du 8 juillet 1976 des centres publics d'action sociale
- Les aides ménagères à tarification sociale

ACTION SOCIALE ET SANTÉ

- Le manque de médecins généralistes à Mouscron et Estaimpuis
- L'état d'avancement du Plan alcool et du Plan de prévention et de promotion de la santé en matière d'alcool
- La prévention contre le "cannabis synthétique"
- Le burn-out parental
- L'absence de suivi médical chez les enfants issus de familles défavorisées
- La maltraitance des personnes âgées

TRAVAUX PUBLICS ET SÉCURITÉ

- L'impact de la chaleur sur les voiries
- les campagnes de sensibilisation sur le port du casque à vélo
- Les taxes de circulation

POUVOIRS LOCAUX

- Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation
- La délégation de missions par un bourgmestre à un attaché parlementaire
- L'avis de la Fédération des CPAS concernant le projet de Fonds de garantie locative

ENVIRONNEMENT

- Les dangers des cartons recyclés

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

- Le projet de réduction du temps de travail au sein de l'IFAPME

QUESTIONS ÉCRITES

TRAVAUX PUBLICS ET SÉCURITÉ

- La sécurisation du carrefour des quatre saules à Silly
- La limitation de vitesse à Comines-Warneton
- Le dossier de l'aménagement du carrefour boulevard des Canadiens

ACTION SOCIALE ET SANTÉ

- Les initiatives en faveur de l'inclusion des personnes handicapées

POUVOIRS LOCAUX

- Les voiries communales transrégionales
- Le remplacement du bourgmestre en cas d'absence ou d'empêchement
- La fusion volontaire de communes
- La notion de registre de la population dans le Code de la démocratie et de la décentralisation

FONCTION PUBLIQUE

- Les obligations du service public des CPAS wallons en matière d'énergie
- Le rapport de la Fédération des CPAS relatif aux compteurs à budget

ECONOMIE ET INNOVATION

- Les moyens alloués au soutien aux nouvelles formes d'entrepreneuriat

EMPLOI ET FORMATION

- La réalisation d'une étude sur le bien-être des agents du FOREm

ENVIRONNEMENT

- L'interdiction de l'usage de sacs en plastique dans le secteur de la distribution



3.2. PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

PROPOSITIONS DE DÉCRET, PROPOSITIONS DE DÉCRET SPÉCIAL

PROPOSITION DE DÉCRET RELATIVE À L'ACCUEIL, À L'ACCOMPAGNEMENT ET AU MAINTIEN DANS L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE DES ÉLÈVES PRÉSENTANT DES BESOINS SPÉCIFIQUES

La présente proposition vise à formaliser la mise en place “d'aménagements raisonnables” au profit des élèves inscrits dans l'enseignement ordinaire, fondamental et secondaire, et présentant des “besoins spécifiques” attestés par un diagnostic posé par des spécialistes.

Les dits aménagements peuvent être matériels, organisationnels, et/ou pédagogiques. Ils feront l'objet d'une concertation entre les acteurs concernés. Ce faisant, cette proposition rappelle, entre autres les obligations contenues dans le décret du 12 décembre 2008 relatif à la lutte contre certaines formes de discrimination et vise à prévoir leur mise en place effective dans le cadre scolaire.

PROPOSITION DE DÉCRET MODIFIANT LE DÉCRET DU 30 AVRIL 2009 ORGANISANT UN ENCADREMENT DIFFÉRENCIÉ AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE AFIN D'ASSURER À CHAQUE ÉLÈVE DES CHANCES ÉGALES D'ÉMANCIPATION SOCIALE DANS UN ENVIRONNEMENT PÉDAGOGIQUE DE QUALITÉ ET LE DÉCRET DU 19 FÉVRIER 2009 ORGANISANT LE RENFORCEMENT DIFFÉRENCIÉ DU CADRE DU PERSONNEL TECHNIQUE DES CENTRES PSYCHO-MÉDICO-SOCIAUX

Ce projet de décret résulte de l'application de l'article 3 du décret du 30 avril 2009 précité qui prévoit qu'une étude interuniversitaire établit pour la Communauté française l'indice socioéconomique des implantations scolaires tous les cinq ans.

A la suite des propositions de l'équipe interuniversitaire, des évaluations de la Commission de pilotage du système éducatif, des différentes études académiques ainsi qu'aux travaux du Pacte pour un Enseignement d'excellence, le texte prévoit la révision des critères et des variables permettant de calculer cet indice socioéconomique des implantations de l'enseignement maternel, primaire et secondaire ordinaire.

Dans ce cadre, des modifications sont apportées quant à la périodicité du calcul, au classement des implantations, à l'octroi des moyens complémentaires, en mettant en œuvre un système de lissage sur six années, un système de phasing-in accéléré pour les implantations qui n'ont jamais été classées ou non-bénéficiaires de ces moyens complémentaires ainsi que d'un phasing-out pour les implantations qui n'en seraient plus bénéficiaires.

Ce calcul influence le classement des centres PMS et les moyens complémentaires dont il bénéficie en vertu du décret du 19 février 2009 précité et un nouveau système d'octroi de ces moyens est proposé. Deux mesures de cohérence sont également proposées.

PROPOSITIONS DE RÉSOLUTION

PROPOSITION DE RÉSOLUTION VISANT À ENCOURAGER LA MISE EN PLACE D'UN MENU ALTERNATIF DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

La cantine scolaire est un lieu et un temps particulier dans une journée et, plus encore, dans un cursus scolaire. Sa qualité est un gage pour la santé et le bien-être des élèves. Mais cette qualité est balisée par un cahier des charges précis et rigoureux. Toutefois il arrive que l'offre ne puisse correspondre aux attentes des élèves, tant pour des raisons d'intolérance que de choix. Cette proposition vise ainsi à réaliser un cahier des charges pour une offre de repas végétariens qui puisse être proposé de façon alternative, à commencer par les cantines scolaires.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION RELATIVE AU SOUTIEN DU HANDISPORT

La Convention relative aux droits des personnes handicapées ratifiée par la Belgique le 2 juillet 2009 vise à leur permettre de participer, sur la base de l'égalité avec les autres, aux activités récréatives, de loisir et sportives. La Fédération Wallonie-Bruxelles, compétente en matière de politique sportive, est l'un des leviers essentiels pour le soutien au mouvement associatif du handisport. En effet, elle subventionne le travail mené par ces associations qui œuvrent pour le bien-être physique, social et mental par le sport.

Cette proposition de résolution vise à soutenir au mieux les actions menées par le secteur du handisport afin de permettre à l'ensemble des personnes porteuses d'un handicap de pouvoir pratiquer un sport, répondant de la sorte aux exigences de maintien en bonne santé et d'intégration sociale.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION VISANT L'ENSEIGNEMENT EN ALTERNANCE

La formule de l'alternance est un enjeu majeur pour l'école du XXI^e siècle. Cette ouverture du monde scolaire donne du sens et de la pertinence aux apprentissages. Ceux-ci créent du lien entre les contenus scolaires, les évolutions du monde et l'insertion socioprofessionnelle. Cette combinaison offre la possibilité d'associer théorie et pratique.

Actuellement, en Belgique francophone, l'enseignement en alternance ne touche qu'un nombre limité d'élèves de l'enseignement obligatoire, à peine 2,4%. Il faut donc le dynamiser et le valoriser. La présente résolution fait partie de ce processus de dynamisation de l'alternance.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION EN VUE D'ENCOURAGER LA COMMUNICATION ENTRE LES RESPONSABLES LÉGAUX DES ÉLÈVES ET LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

La communication entre les écoles et les familles n'est pas toujours chose aisée, particulièrement avec la diversification des modèles familiaux que l'on connaît. La présente proposition vise à favoriser le développement de divers modes de communication afin de faciliter les contacts entre l'école et les familles.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION RELATIVE À LA FORMATION INITIALE ET CONTINUÉE DES ENSEIGNANTS EN MATIÈRE DE BESOINS SPÉCIFIQUES

La présente résolution vise à renforcer la formation initiale et continuée des enseignants sur la thématique des besoins spécifiques.

INTERPELLATIONS

- Rapport de la Cour des comptes sur le financement des frais de fonctionnement
- 3^{ème} avis du groupe Central du Pacte

QUESTIONS ORALES

EDUCATION

- Enseignement des langues étrangères en primaire
- Initiatives prises en matière d'inclusion
- Enquête sur le temps de midi dans les écoles fondamentales bruxelloises
- Occupation des enfants des demandeurs d'asile en centre de vacances
- Problématique des cours particuliers donnés par les enseignants
- Activités extrascolaires
- Certificat d'aptitude pédagogique (CAP)
- Boom de l'enseignement à domicile
- Place du latin dans le futur tronc commun
- Pénurie d'enseignants en langues
- Impayés dus aux écoles
- Avenir du cours d'histoire
- Nouvel outil développé par l'UCL pour aider les enfants TDAH
- Réunion du Groupe central
- Abandon précoce des jeunes enseignants
- Enseignants non qualifiés
- Revalorisation de la lecture dans l'enseignement
- Frais scolaires
- Nouveau jeu dangereux (réseaux sociaux)

SPORT

- Augmentation de la TVA sur le sport
- Paris sportifs et leur impact sur la pratique sportive
- Signature d'un accord de coopération stratégique entre le COIB et l'ANA
- Dernières annonces concernant les fédérations sportives
- Spot promotionnel pour tenter de combler le manque d'arbitres de basket
- Plan football 2016-2017
- Promotion du sport éco-responsable en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Publication par l'ONAD des chiffres et statistiques des contrôles antidopage réalisés en FWB
- Violence sur les terrains et en dehors
- Projet d'intégration "Tous sur le terrain"
- Sensibilisation des jeunes par les services d'aide en milieu ouvert à certains aspects du sport
- Fin de partenariat entre l'ADEPS et l'Association Olympique Luxembourgeoise relatif à l'organisation du Rhéto Trophée 2017

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

- Promotion des équipes universitaires
- Interdiction d'entrée sur le sol américain de deux athlètes belges de taekwondo
- Liste d'attente dans une école de Mouscron

QUESTIONS ÉCRITES

EDUCATION

- Mobilité entre réseaux pour les directeurs
- Choix entre religion, morale et citoyenneté
- Initiatives prises en matière d'inclusion
- Enseignement des langues étrangères en primaire
- Problématique des cours particuliers donnés par les enseignants
- Changement de direction à l'école du Trèfle
- Place du latin dans le futur tronc commun
- Nouvel outil développé par l'UCL pour aider les enfants TDAH
- Nouveau jeu dangereux
- Epreuves externes en cette fin d'année scolaire
- Plan de lecture et son impact sur le niveau de lecture des élèves de la FWB
- Statut des élèves pratiquant une activité artistique
- Cours de secourisme

SPORT

- Publication par l'ONAD des chiffres et statistiques des contrôles antidopage réalisés en FWB
- Violence dans et en-dehors des terrains



4. PRÉSENTATION DES AUTRES ACTIVITÉS

4.1. MANDATS PUBLICS

CONSEILLÈRE COMMUNALE ET ECHEVINE EMPÊCHÉE

Echevine empêchée suite à ma nomination en tant que députée, je suis devenue cheffe de file au conseil communal de Mouscron. Echevine depuis 2006, j'étais en charge de la Jeunesse et des Sports, du Jumelage et de l'Égalité des Chances.

ADMINISTRATRICE DE L'INTERCOMMUNALE IPALLE (GESTION DES DÉCHETS) ET PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE SECTEUR (PME)

REPRÉSENTANTE COMMUNALE AU SEIN DE L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

MEMBRE DU COMITÉ SUBRÉGIONAL DE L'ONE

ADMINISTRATRICE DE L'ASBL GESTION CENTRE VILLE

PRÉSIDENTE DE L'ASBL ELEA

Asbl ELEA = Centre de formation en Eco-construction

ADMINISTRATRICE À LA PRAIRIE

La Prairie = ferme d'animations pédagogiques et maison de jeunes

ADMINISTRATRICE À LA MAISON DE JEUNES LA FRÉGATE

PRÉSIDENTE DE L'ASBL CRÈCHE SAINT ACHAIRE

Asbl Crèche Saint Achaire = Crèche Babynous et Papillons

PRÉSIDENTE DU FOYER TIBÉRIADE

Foyer Tibériade = foyer d'hébergement pour adultes handicapés

4.2. PARTI

PRÉSIDENTE DU GROUPE DE TRAVAIL “FAMILLES” AU SEIN DU CDH

En janvier 2016, Benoit Lutgen attribuait à ses mandataires des thèmes de prédilection afin de se concentrer sur une matière spécifique. Je me suis naturellement sur les familles. Un premier constat a directement été fait: il n'existe plus un modèle familial. A l'heure actuelle, on se retrouve face à des familles recomposées, monoparentales, “classiques”, etc. J'ai donc rencontré plusieurs acteurs de terrain (Mr Bernard DEVOS des droits de l'enfant, avocate spécialisée dans la famille, acteurs de l'enseignement, parents en cas de divorce, etc.) afin de travailler sur des propositions amenées au congrès national de mon parti en avril. Tout cela a débouché sur plusieurs propositions.

Ces propositions ont été travaillées durant presque un an lors de différentes rencontres avec les professionnels de la famille. Ligue des Familles, INEO, Vie féminine, le délégué aux droits de l'enfant... Celles-ci ont pu nourrir notre réflexion, tant au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qu'au niveau de la Région wallonne et du Fédéral.

En mai dernier, dans le cadre de la Journée Internationale des Familles, je présentais sur le terrain d'ailleurs une partie de ces propositions au grand public. Nous (mandataires cdH) sommes allés à la rencontre des gens afin de montrer notre soutien à toutes les familles en développant ces propositions:

- Instauration d'une communication partagée pour les deux parents à l'école
- Inscription des enfants sur un registre de résidence dans la commune du parent n'ayant pas la garde (objectifs: sécurité et économie)
- Financement par l'Etat de 5 séances de médiation familiales pour éviter les longues procédures judiciaires
- Soutien aux plateformes collaboratives d'entraide entre familles monoparentales
- Etc.



VISITES DE TERRAIN

Les rencontres de terrain sont pour moi le meilleur moyen de m'imprégner de la réalité et des préoccupations des acteurs qui l'occupent. Peu importe le domaine dans lequel ils mènent leur action (enseignement, économie, culturel, etc.), un contact direct et privilégié permet assurément une meilleure compréhension de leur fonctionnement et de leurs attentes.

Aux Parlements et pour le bien du travail sur des textes, nous rencontrons régulièrement des associations ou divers organismes qui peuvent apporter un point de vue extérieur sur des éléments très précis (visites d'écoles, rencontres avec acteurs de terrain concernant les besoins spécifiques ou dans le cadre du groupe de travail Familles). D'autre part et en dehors de mon activité parlementaire, j'ai besoin de connaître les forces vives et économiques de ma région. J'essaie donc de découvrir au maximum le fleuron de l'industrie mouscronnoise. Ainsi, j'ai eu la chance de me voir ouvrir les portes de TRBA, du groupe Sub-Alliance, de Roger & Roger (Crocky) ou encore d'Ores à Leuze par exemple.

Le travail de terrain, c'est aussi d'être présente et active aux diverses manifestations organisées dans ma commune. J'essaie, au maximum, de prendre le temps et d'aller à la rencontre du Citoyen lors d'événements locaux. Les discussions avec la population amènent souvent une réflexion avec un autre angle de vue.

VISITES MINISTÉRIELLES

MAXIME PREVOT

En novembre 2016, je décide d'inviter le Ministre Maxime PREVOT à visiter plusieurs sites mouscronnois tous plus symboliques les uns que les autres. Dans un premier temps, je lui montre l'état de délabrement d'un rond-point situé sur une route régionale à Dottignies (commune de Mouscron). En effet, cet endroit est, depuis quelques années, connu pour être accidentogène. Le Ministre a pu donc constater l'état des lieux et a adressé une demande à son administration pour effectuer une étude du site. Celle-ci dans le but de trouver la meilleure solution pour aménager ce carrefour. Le Ministre a également pu découvrir le nouveau Centre Administratif de Mouscron et une entreprise de travail adapté mouscronnoise, le Trait d'Union. La visite s'est terminée à Comines où le Ministre a pu s'entretenir avec la zone de police et les autorités locales afin d'aborder le sujet de la limitation de vitesse sur un axe important de la commune.



MARIE-MARTINE SCHYNS

Marie-Martine SCHYNS, devenue fraîchement Ministre de l'Education, montre à chaque fois une disponibilité exemplaire quand il s'agit de rencontrer les acteurs de terrain de l'enseignement. Je l'ai donc invitée à le faire dans notre commune en décembre dernier. Elle a pu se rendre sur plusieurs sites (tous enseignements confondus) et constater tant les richesses de ceux-ci, tant les obstacles rencontrés. Une rencontre avec toutes les directions de la commune a d'ailleurs eu lieu. Celles-ci ont pu se rendre compte que la Ministre maîtrisait son sujet et les échanges ont été très appréciés. La ministre s'est rendue aux Trieux (enseignement spécialisé), au Centre Educatif Européen (enseignement communal) et au collège technique Saint-Henri.



CARLO DI ANTONIO

Le Ministre Carlo DI ANTONIO était l'invité du garage Delbar pour lui remettre le label "Long Life Repair". Ce label identifie les garagistes qui réparent en tentant de diminuer l'impact sur l'environnement. Carlo DI ANTONIO a donc pu constater et même s'essayer à des réparations sur des véhicules en réparation. En sa qualité de Ministre de l'Environnement, nous avons visité le site de l'entreprise Vanheede de Dottignies qui œuvre dans la revalorisation des déchets.

4.3. ASSOCIATIONS DIVERSES

TRAVAIL DE TERRAIN DANS LE CADRE DU PARLEMENT DES ENFANTS

Chaque année, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles propose à chaque Parlementaire d'inscrire une école au Parlement des Enfants. Ainsi, nous donnons la possibilité à des enfants de découvrir notre travail et l'envers du décor mais également de participer à nos travaux. Chaque école est invitée à rédiger une proposition de décret selon le thème donné (le (cyber)harcèlement l'année passée). En 2016, j'ai choisi l'école Saint Jean-Baptiste d'Herseaux et ils n'ont pas chômé puisqu'après de nombreuses heures de travail où j'ai d'ailleurs pu les épauler, ils ont remporté le prix pour la Province de Hainaut. Les élèves, enseignants et la direction ont rendu leur marraine très fière à la vue de la qualité de leur investissement dans ce projet. Rendez-vous sur le site du Parlement des Enfants pour apprécier leur travail (www.parlementdesenfants.be).



